

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 4 mars 2024

Faits saillants

- **Approbation du mandat de négociation définitif entre la Suisse et l'Union européenne**
- **Adoption de la 13^{ème} rente AVS par votation**
- **Stabilisation durable du taux d'inflation**

Macroéconomie

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 07/03	Var. vs 29/02
EUR/CHF	0,9603	+ 0,8 %
USD/CHF	0,8808	+ 0,3 %
SMI	11 575	+ 1,19 %
Taux 10a	0,703 %	- 13 pb

Négociations UE-Suisse : Le Conseil fédéral a adopté définitivement ce 8 mars le mandat de négociation qui contient les lignes directrices pour les négociations à venir avec l'Union Européenne. Le mandat tient compte des résultats de la consultation passée ces dernières semaines auprès de commissions du Parlement et des cantons ainsi que des prises de position des partenaires sociaux et économiques. Le Conseil fédéral a décidé de retenir une large partie de leurs recommandations, qui viennent ainsi préciser le projet de mandat de négociation présenté le 15 décembre. Les recommandations non retenues concernent des éléments jugés incompatibles avec les objectifs centraux du paquet, principalement dans le domaine de l'électricité, comme l'exclusion de la production électrique du champ d'application de l'accord ou la renonciation à des mesures d'ouverture du marché. L'UE devrait adopter son mandat définitif en début de semaine prochaine et les négociations pourraient alors débuter dans une dizaine de jours.

Inflation : En glissement annuel (g.a), le taux d'inflation en février s'est établi à 1,2 %, contre 1,1 % anticipé par le consensus. Sur le mois, les prix ont augmenté de + 0,6 %. Cette progression s'explique notamment par la hausse des loyers (+2,8 % en g.a), du prix des transports aériens et de l'hébergement touristique. Globalement, l'inflation suit depuis le début de l'année une décélération graduelle, qui vient renforcer l'hypothèse d'une baisse de taux anticipée de la Banque Nationale Suisse (BNS). En effet, si la majorité des économistes prévoit un premier assouplissement en septembre, un nombre croissant d'analystes s'attendent à une baisse de taux dès le mois de juin voire, pour les plus optimistes, dès la réunion trimestrielle de la BNS le 21 mars prochain.

Marché du travail : En février, le taux de chômage au sens du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a très légèrement diminué, à 2,4 % (- 0,1 pt par rapport au mois de janvier). Les offices régionaux de placement (ORP) comptabilisaient 112 000 chômeurs inscrits à la fin du mois dernier. Dans l'hôtellerie-restauration, le secteur le plus touché, le taux de chômage s'est élevé à 5,4%. Malgré la persistance des difficultés à recruter déclarées par les employeurs, le chômage est structurellement plus important dans ce secteur à cause d'un taux de fluctuation élevé et d'une proportion relativement forte de demandeurs d'emploi moins qualifiés issus de cette branche.

BNS : Le départ de Thomas Jordan de la présidence de la direction générale de la BNS, annoncé pour septembre 2024, marque la fin d'une ère mouvementée sur les plans monétaire et financier. Sous sa direction, la BNS a navigué à travers des défis majeurs, comme la remontée de l'inflation, le sauvetage de Crédit Suisse ou encore l'appréciation du franc. Globalement, ses décisions ont été souvent très

largement saluées pour leur efficacité. Le changement de présidence a toutefois conduit certains analystes à suggérer une réforme organisationnelle. L'Observatoire de la BNS préconise ainsi une révision de la structure de gouvernance, proposant d'augmenter le nombre de membres à la direction générale à cinq ou sept afin de favoriser une prise de décision plus diversifiée et participative. De plus, la question de la redistribution des bénéfices de la BNS reste soulevée, alors que la banque centrale a enregistré une perte de 3,2 Mds CHF l'an dernier. Pour la plupart des médias, Martin Schlegel, vice-président de la BNS et collaborateur de longue date de Thomas Jordan, serait le favori pour lui succéder. Son expérience et son approche pragmatique constitueraient en effet des atouts majeurs pour la reprise de la direction de la Banque, même si des voix appellent à considérer des candidatures extérieures.

Secteur financier

Résultats de Raiffeisen : En 2023, Raiffeisen a enregistré une hausse de ses profits de +18 % à 1,39 Md CHF, tirant avantage de la hausse des taux d'intérêt. Cette progression s'est également reflétée dans la rentabilité opérationnelle du groupe, avec un résultat afférent de 1,7 Md CHF, en hausse de 26,2 %. Malgré une hausse notable des charges, de 7,1 %, la banque est parvenue à maintenir sa performance, avec un ratio dépenses/recettes de 51,9 %. Par ailleurs, Raiffeisen a consolidé sa position sur le marché, notamment dans les opérations d'intérêts et les services, tout en enregistrant une croissance continue de ses actifs sous gestion. La direction reste confiante pour l'exercice en cours bien qu'elle anticipe, pour 2024, un résultat inférieur à celui de 2023.

Secteurs non financiers

Initiative pour une 13^{ème} rente AVS : 58,2 % des votants à la votation populaire dimanche 3 mars ont voté en faveur de l'instauration d'une 13^{ème} rente mensuelle vieillesse de l'AVS. Une majorité d'électeurs dans 15 des 26 cantons ont ainsi voté en faveur de la mesure. L'approbation a été la plus marquée en Suisse romande et italienne même si Zurich et l'Argovie ont, par exemple, aussi compté une majorité de « Oui ». La hausse universelle des rentes de retraite de l'AVS débutera en 2026. La question de son financement, largement éludée par l'initiative, va commencer à se poser : les pistes envisagées pour financer la mesure sont une hausse des cotisations salariales de 0,8 point ou une hausse du taux de TVA de 8,1 % à 9,1 %. A noter qu'en parallèle, l'initiative des jeunes libéraux-radicaux pour le relèvement de l'âge de la retraite a été rejetée à plus de 70 %.

Agriculture : De nouvelles manifestations de paysans ces dernières semaines se sont suivies d'une hausse du prix indicatif du lait. Les protestations, parties de Suisse romande et qui commencent à s'exprimer aussi en Suisse alémanique, portaient de nouveau sur les prix jugés trop faibles des produits agricoles. Un rapport du Conseil fédéral a démontré que le revenu moyen de l'activité agricole a diminué en 2022, pour la première fois en sept ans. Mais il existe au sein même de l'agriculture de grandes disparités, selon la branche d'exploitation par exemple. Les cultures spéciales et les activités de transformation apparaissent ainsi plus lucratives que la production laitière notamment. Le tarif du lait au cœur des revendications augmentera de 3 centimes de franc par litre selon le compromis trouvé après les négociations. A noter que le débat lancé en France sur les prix planchers s'invite aussi en Suisse. Si des acteurs agricoles les jugent pertinents pour les produits trop peu rémunérés, ses détracteurs dénoncent un risque de nivellement des prix par le bas pour d'autres productions, actuellement très rentables.

Adoption d'un postulat sur les centrales nucléaires : Le Conseil des Etats a demandé le 7 mars à faire examiner la construction de nouvelles centrales nucléaires en tant que « scénario possible ». La Chambre haute du Parlement a en effet transmis un postulat du président du PLR, Thierry Burkart, chargeant le Conseil fédéral d'élaborer un rapport dans lequel il devra examiner si la construction de nouvelles centrales nucléaires constitue un scénario possible « au cas où le développement d'autres capacités à faibles émissions progresserait trop lentement ». Il doit également étudier la possibilité d'exploiter plus longtemps les centrales nucléaires existantes. Le conseiller fédéral à l'énergie Albert Rösti s'est prononcé en faveur de cet état des lieux, soulignant que de nombreux projets de production d'énergie renouvelable sont retardés ou bloqués par des oppositions.

Résultats de Rolex : Le groupe genevois a vu ses ventes augmenter de 11 %, à 11,5 Mds USD soit 2,6 fois le volume de 2017. L'an passé, Rolex a ainsi creusé l'écart avec ses concurrents en étendant ses parts de marché de 25 % en 2022 à près de 30 % en 2023. Rolex consolide sa place de numéro 1 de l'industrie horlogère de luxe avec des ventes supérieures à celles de Cartier, Omega, Audemars Piguet, Patek Philippe et Richard Mille réunies. Rolex emploie 14 000 personnes dont 9 000 en Suisse.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY, Alexandre SABBAGHI

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuel : Pixabay